

<b>L'ACTU</b>	Architecture et Urbanisme	Technique et Construction durable	Produits et Matériels	Réglementation	Indices et Prix	Marchés	Emploi et Formations	Evénements
---------------	---------------------------	-----------------------------------	-----------------------	----------------	-----------------	---------	----------------------	------------



A l'affiche Territoires Mondial du bâtiment APL et crise des HLM Construction bois Couverture

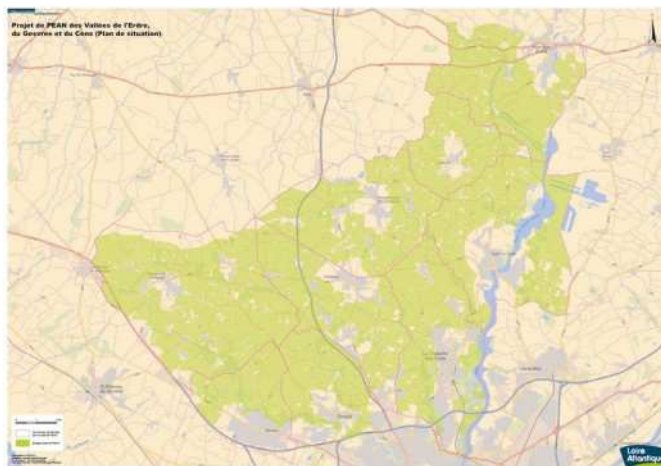
Accueil > Architecture et Urbanisme > Aménagement du territoire > 19 000 ha de terres agricoles sanctuarisées entre Nantes et le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes

**QUARTIER****19 000 ha de terres agricoles sanctuarisées entre Nantes et le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes**

Jean-Philippe Defawe (bureau de Nantes du Moniteur) - LE MONITEUR.FR - Publié le 15/04/13 à 16h33

**Mots clés** : Etat et collectivités locales - Gares, aéroports

Alors que le débat fait rage autour l'artificialisation des sols agricoles et du projet de transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique sur le site de Notre-Dame-des-Landes, le conseil général de Loire-Atlantique annonce que 19 000 ha d'espaces agricoles et naturels seront bientôt protégés entre l'agglomération nantaise, l'Erdre et le site aéroportuaire. Un périmètre sans équivalent en France.



© conseil général de Loire Atlantique - Le périmètre des zones concernés par le PEAN

« De part la superficie retenue – 19 000 ha – et du fait qu'il touche une métropole en forte expansion, ce dispositif constitue le plus vaste périmètre de protection jamais développé en France depuis l'entrée en vigueur de la loi » explique Philippe Grosvalet, président PS du conseil général de Loire-Atlantique. « Je pense que nous allons être observés et j'espère copiés » ajoute-t-il. Ce dispositif législatif existe depuis 2005 avec pour objectif de protéger les terres naturelles et agricoles pour pérenniser sur le long terme les espaces périurbains. C'est le Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN).

Ce périmètre précis, à la parcelle près, définit les espaces agricoles et naturels faisant l'objet d'une protection pérenne et affirme leur vocation agricole ou naturelle, sans limite de temps, au-delà de la durée de vie des PLU. Seul un décret interministériel pourra à l'avenir en retirer une ou plusieurs parcelles.

**LES ARTICLES LES PLUS LUS**

- 1 ▶ Equerre d'argent : les réalisations nommées pour l'édition 2017
- 2 ▶ Concours Maison 100 % bois: découvrez le Château ambulant, lauréat de l'édition 2017
- 3 ▶ «Mesurer pour prédire et mieux concevoir la ville de demain», Laurent Husson, président de Climate City
- 4 ▶ Les 51 lauréats d'«Inventons la Métropole du Grand Paris» dévoilés
- 5 ▶ A Batimat, un ouvrage inédit pour comprendre l'architecture d'aujourd'hui : Regard sur l'Architecture.

Le Moniteur TV

Espace abonné

## Concilier protection des terres agricoles et développement urbain

« A Orvault (NDLR : commune située dans la communauté urbaine de Nantes Métropole), 40% du territoire est concernée par le PEAN et nous avons voté ce dispositif à l'unanimité, notamment car il limitera les effets spéculatifs liés au futur aéroport » témoigne le maire (centre-droit) Joseph Parpailon, en rappelant qu'il est personnellement apposé au projet de Notre-Dame-des-Landes.

Aux interrogations sur le fait que ce PEAN pourrait être une sorte de compensation des terres agricoles perdues par la construction de la nouvelle plateforme aéroportuaire, les élus rétorquent qu'il s'agit d'une volonté politique affirmée depuis longtemps et d'un projet cohérent avec les autres actions menées (SCOT métropolitain de Nantes à Saint-Nazaire, agence foncière départementale, aides aux collectivités pour favoriser une stratégie foncière...).

« En 2007, nous avons adopté le SCOT où apparaissait très clairement le projet d'aéroport et cette volonté de protéger les terres agricoles » explique Gilles Retière, président de Nantes Métropole. « Lorsque nous avons dressé le bilan du SCOT cette année, nous avons eu la bonne surprise de constater aucune disparition d'espaces agricoles et naturels, à la différence du reste du département » ajoute-t-il afin de démontrer que protection des terres agricoles et développement urbain ne sont pas incompatibles avec une stratégie urbaine claire (ZAC, densification...).

Issu d'une concertation menée pendant 4 ans avec les communes, intercommunalités et instances agricoles, ce PEAN se compose de trois éléments : un plan de délimitation précis, un état initial et un exposé des bénéfices attendus, et un programme d'actions. Le projet de PEAN entre aujourd'hui dans une phase concrète de consultation, avec la saisine, par le département, les communes et EPCI pour accord et de la Chambre d'agriculture ainsi que du SCOT pour avis. Le département souhaite ensuite proposer le PEAN à enquête publique en septembre 2013, en vue de l'approuver en décembre.

Avec, pour le foncier bâti urbain, la nouvelle Agence foncière départementale (dont 100 millions d'euros de volumes d'affaires ont été identifiés sur les cinq premières années), et ce dispositif PEAN (qui devrait prochainement s'appliquer autour de Saint-Nazaire, à Guérande et à La Turballe), le département de Loire-Atlantique se donne les moyens d'une plus grande maîtrise publique du foncier précieux. Une nécessité dans ce département attractif qui, selon les projections de l'Insee, attend 375 000 habitants supplémentaires dans les 30 prochaines années.



### Groupama Pro Solutions Prévoyance Collective

Pour moins de 1€/jour, jusqu'à 3 ans de revenu à vos salariés en cas de coup dur.

[> En savoir plus](#)

contenu proposé par  Groupama Pro

## Les réactions

Soyez le premier à donner votre avis

### SUR LA MÊME THÉMATIQUE



En banlieue parisienne, la colère gronde contre la « bétonisation »



Les ateliers de maintenance de la ligne 12 du métro se transforment en quartier parisien



Chantier contre vestiges archéologiques : à Marseille, la ministre de la Culture confirme le projet immobilier



Le Carré Saint-Lazare, un nouveau morceau de ville pour Marseille

### LES DERNIÈRES OFFRES D'EMPLOI

**TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN VRD DANS LE DOMAINE DU BÂTIMENT ET PROJETS ASSOCIÉS.**

SIBAT | 24/10/2017 | CDI | PARIS

**SIBAT**

**ARCHITECTE F/H**

JEAN PASCAL CLÉMENT ARCHITECTE | 30/10/2017 | CDI | ST RAPHAEL



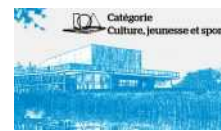
**TECHNAL**

DÉCOUVREZ NOS INNOVATIONS

**FENÊTRE CLIMATIQUE**

Chauffer ou rafraîchir son intérieur

**CLIQUEZ-ICI**



Catégorie Culture, jeunesse et sport

Equerre d'argent 2017 : les 5 réalisations nommées dans la...

[Voir](#)



Catégorie Habitat

Equerre d'argent 2017 : les 6 réalisations nommées dans la...

[Voir](#)



Catégorie Lieu d'activité

Equerre d'argent 2017 : les 5 réalisations nommées dans la...

[Voir](#)

[Aller sur LeMoniteurTV](#)

### BOÎTE À OUTILS

#### La réglementation de l'Urbanisme & de l'Environnement décryptée



Une sélection d'articles d'analyses, de textes officiels et de documents professionnels sur l'urbanisme et l'environnement.

[Accéder à la Boîte à outils](#)

### RÉALISATIONS ARCHITECTURALES

**Gausa+Raveau et Avenier Cornejo - 145 Logements à Paris**